

Prévention des risques psychosociaux

RPS

Niveau 1

Public : CSE, conseil d'entreprise, DS

1 jour
Prérequis : aucun
Type : inter ou intra

Objectifs

Connaître les différentes terminologies utilisées
Acquérir des connaissances sur les facteurs de RPS et enrichir sa réflexion sur tous les aspects liés à la qualité de vie au travail
Mieux appréhender les situations de RPS dans son environnement professionnel et se positionner en tant que représentant du personnel

Moyens et méthodes pédagogiques

Des locaux adaptés au groupe
Une formation interactive avec des exposés théoriques
Des ateliers de réflexion individuels et collectifs (mises en situation, cas pratiques, quizz, QCM...)
Des échanges et analyses de pratiques entre participants
Un document pédagogique numérique transmis à chaque participants
Des évaluations à chaud et à froid

Programme

Rappel du contexte réglementaire

- La responsabilité de l'entreprise en matière de santé et de sécurité
- Le document d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Les accords nationaux interprofessionnels (stress, violence, QVT), ...

Mieux comprendre l'origine des RPS

- La violence psychologique externe et interne
- Les principales idées reçues sur le stress au travail
- Le stress : du modèle biologique à sa définition actuelle
- Les familles de facteurs de stress
- **CAS PRATIQUE** autour d'outils de repérage

Connaître leurs conséquences pour mieux les identifier

- La distinction entre stress aigu et chronique
- Les répercussions économiques et organisationnelles
- Les symptômes physiques, émotionnels, comportementaux
- Les notions de burnout, bore-out, ...

Mieux les prévenir et y réagir

- Les trois niveaux de prévention
- La démarche de prévention, les méthodes de diagnostic et le suivi des plans d'action
- Les facteurs de ressources / protection

Quel rôle et quel positionnement pour le CSE ?

- Le suivi des indicateurs RPS en tant qu'IRP
- Le repérage de « situations-problèmes » et les leviers à mobiliser
- Le rôle d'alerte et d'écoute auprès des collectifs de travail

Suivi et évaluation

Les stagiaires signeront une feuille de présence chaque demi-journée.
Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la formation.
En fin de formation, les acquis des stagiaires seront validés et un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue du stage précisant les objectifs acquis.

Modalités générales

Se référer aux CGV

Animée par

- Chloé REMMER, consultante en santé au travail, psychologue du travail et ergonomiste

Dates inter-entreprises

Lieu	Dates
Belfort	le 26/06/25

De nouvelles sessions sont programmées tout au long de l'année

Consultez l'agenda des formations en ligne sur Cezam.fr ou en scannant le QR code



Tarifs 2025

Formations INTER-ENTREPRISES

410,00 € / stagiaire / jour **-10 %**

Formation INTRA-ENTREPRISE

à partir de 1 790,00 € / jr **-10 %**

Financement

Les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par le CSE sur le budget de fonctionnement (AEP).

Taux de satisfaction ★★★★★

Au 30/11/24

Taux d'abandon: 0%